

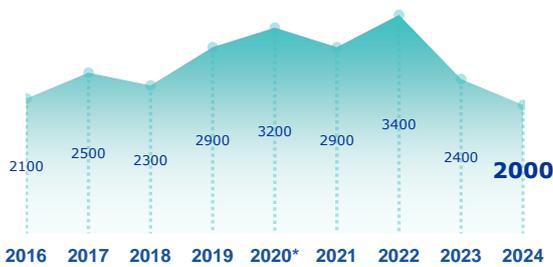
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024



BASSIN D'ANNONAY

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 400



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière

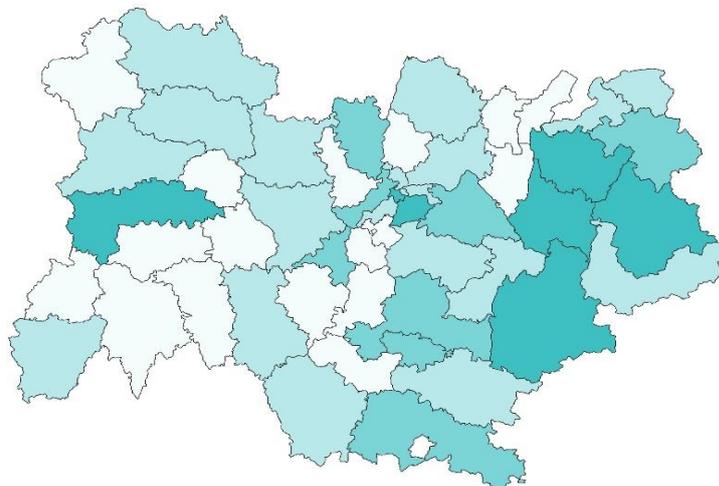


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



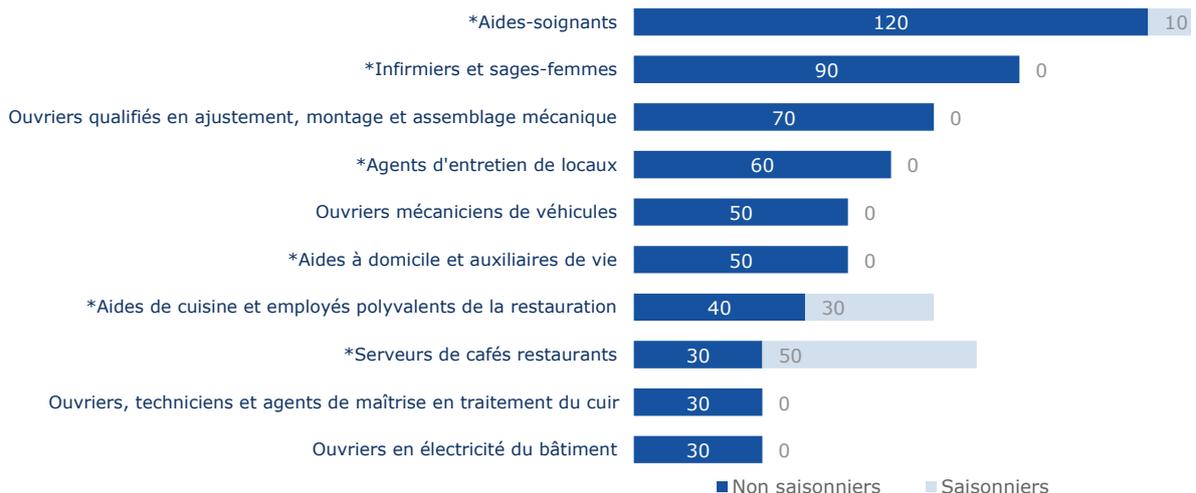
des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

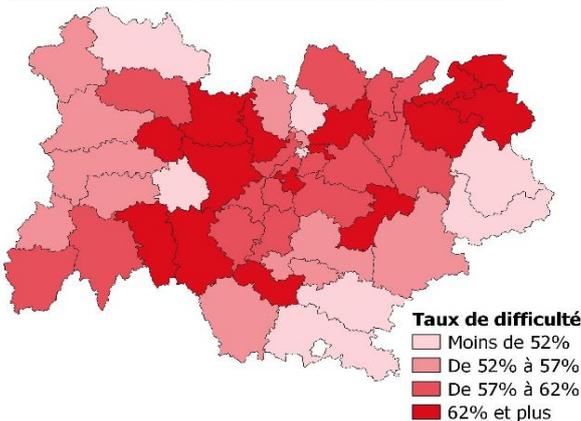


Répartition par secteur d'activité

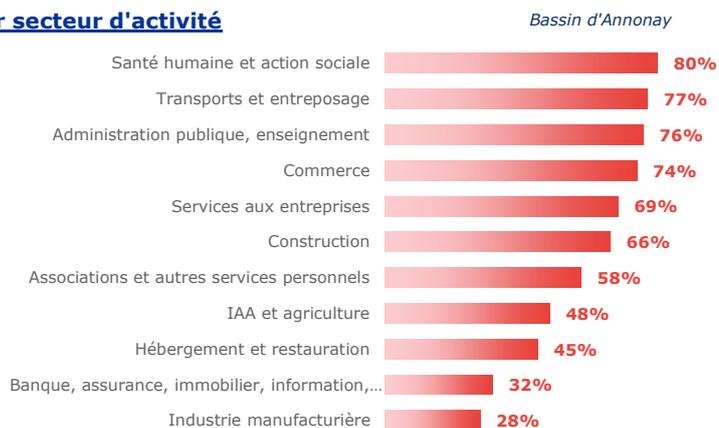


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Aides à domicile et auxiliaires de vie	50	50	100%	80%	0%
Carrossiers automobiles	30	30	100%	90%	0%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	30	30	100%	53%	0%
Coiffeurs, esthéticiens	20	20	100%	73%	0%
Ouvriers en électricité du bâtiment	30	30	90%	72%	10%
Infirmiers et sages-femmes	90	80	89%	82%	4%
Agents d'entretien de locaux	60	60	88%	43%	0%
Ouvriers en cond. d'équip. de fabric. de papier et de carton et de panneaux de bois	20	20	86%	56%	0%
Aides-soignants	130	110	84%	74%	8%
Boulangers, pâtisseries	20	10	69%	60%	0%

Lecture: Aides à domicile et auxiliaires de vie est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 80% au niveau régional. Par ailleurs, 0% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU,
 Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation
 France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation,
 Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@francetravail.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr